

Déclaration liminaire - CAPD du 22 février 2018

Monsieur le Directeur Académique,

Ils sont 98, et je les félicite, à accéder à la classe exceptionnelle. Mais combien seront-ils, et seront-elles à ne jamais atteindre le dernier échelon de la hors-classe ou même le 3^e, pour le vivier 1 ? Combien sont-ils ou sont-elles à exercer leur métier, de façon exceptionnelle, dans leur classe, en milieu rural ou dans des écoles « difficiles » mais non labellisées ? Dans le vivier 2, les enseignants en classe maternelle ou élémentaire et les titulaires remplaçants ne représentent que 27 % des promus. Si l'école a besoin de personnes d'exception pour occuper certaines fonctions, certaines autres ont choisi de dérouler leur longue carrière au service tout simplement des élèves, afin de leur permettre de réussir le mieux possible leur parcours dans l'Ecole de la République. En quoi sont-ils moins méritants que les autres ?! Si les nouvelles dispositions de PPCR prévoient que chaque enseignant puisse dérouler sa carrière au moins sur deux grades, ce troisième, l'Administration a décidé de le réserver à des personnes de son choix. C'est cette disposition discriminatoire, injuste et peu transparente que le SNUipp-FSU a dénoncé et qui l'a poussé à s'opposer à cette classe exceptionnelle.

Les femmes, à cause de carrières souvent incomplètes ou discontinues, à cause de choix familiaux, souvent contraints, accèdent moins facilement à certaines fonctions plus valorisées ou beaucoup plus tardivement. Les statistiques sexuées le montrent, elles sont discriminées et si plus d'entre elles arrivent à la hors-classe, c'est plus tardivement et elles accèdent moins nombreuses aux plus hauts échelons de cette hors-classe. C'est elles à nouveau qui sont donc discriminées pour l'accès à la classe exceptionnelle. Si les femmes représentent 85,2% du corps, elles ne sont que 71,27% à la hors-classe. Pour l'accès à la classe exceptionnelle, elles ne représentent plus que 64,34 % des promouvables dans le vivier 1 et 54,28% dans le vivier 2. Cet écart ne peut incomber au seul fait que la représentation des hommes est plus importante dans les âges concernés. Une certitude, totalement indépendante de la représentation des sexes, dans le vivier 1, la part des promues de 60,52% est inférieure de 4% à la part des promouvables. Le mérite est bien un nom masculin.

Une formation spécialisée en déshérence

A l'heure où l'inclusion est inscrite dans la loi, le SNUipp-FSU 67 s'inquiète pour la formation spécialisée. De plus en plus de nos collègues souffrent au quotidien de choix politiques qui, s'ils sont justifiables, ne se sont pas donné les moyens budgétaires de leurs ambitions. Les RASED, loin d'être reconstitués comme nous le demandions, demeurent incomplets et largement insuffisants pour répondre aux besoins du terrain. Le nouveau CAPPEI avec un tronc commun très important, qui n'augure rien de bon pour les futurs mouvements, et des modules de spécialisation très courts, qui ne seront pas tous proposés tous les ans, comme l'aide relationnelle, est loin de prendre en compte toutes les réalités et les difficultés du terrain. Les candidats de l'an dernier à la formation spécialisée -18 dont 3 G- attendent leur formation, déjà positionnés

leurs postes spécialisés, l'ESPE n'ayant pas, dans notre académie, pu proposer la nouvelle formation CAPPEI, et c'est tout à fait scandaleux. A l'heure qu'il est, de nouveaux enseignants ont fait acte de candidature alors que nous ne savons rien des maquettes et de la capacité de l'ESPE à proposer l'ensemble des modules. L'administration parle régulièrement d'un problème de recrutement pour ces formations, mais comment pourrait-il en être autrement pour des spécialités qui depuis de nombreuses années sont peu valorisées, dont les missions sont transformées au gré des décisions politiques et budgétaires, et en voie d'extinction. C'est normalement au CTA qu'il revient de recenser les besoins puis de prévoir les départs en formation pour y faire face. Un certain nombre de postes sont gelés puis transformés tous les ans en poste de remplaçants faute d'enseignants spécialisés et j'ai du mal à croire que les 15 candidatures retenues, sur les 24 demandes, reflètent vraiment les besoins du terrain.

L'insuffisance du budget consacré à l'Education Nationale ne se règlera pas en réduisant le service public d'éducation. L'Etat a décidé de s'attaquer à la Fonction Publique et à ses agents... Fonction Publique garante de l'égalité d'accès à tous les besoins fondamentaux pour l'ensemble de la population. Après le 10 octobre, le SNUipp avec sa fédération la FSU et d'autres fédérations de fonctionnaires, appelle l'ensemble de la population et les fonctionnaires à se mobiliser et à être massivement en grève le 22 Mars pour défendre l'idéal de démocratie de nos services publics.